

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

CITE JUDICIAIRE 1 AV P MENDES FRANCE
72014 LE MANS CX 2
FAX 02.43.14.18.59
EMAIL Gtcsarthe@aol.com
RCS: 02.43.14.18.50

CABINET CORNET VINCENT SEGUREL
AVOCATS
28 BOULEVARD DE LAUNAY - BP 58649
44186 NANTES CEDEX 4

V/REF : BCO/BCO/FAB 100476 - API (JS)
N/REF : 87 B 87 / 2003-A-3075

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 19/11/2003, SOUS LE NUMERO 2003-A-3075,

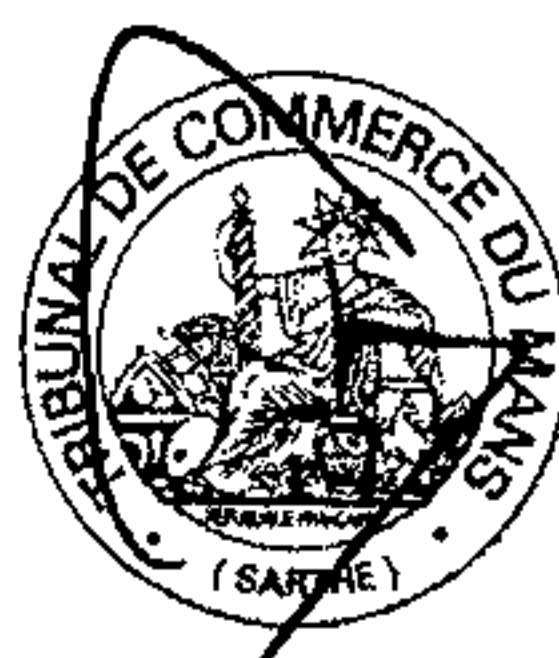
P.V. du conseil d'administration du 03/10/2003

Modification de la composition du conseil d'administration
CONCERNANT LA SOCIETE

A.P.I.
Société anonyme
ZI LA MAISON NEUVE
72210 LA SUZE SUR SARTHE

R.C.S. LE MANS 340 461 698 (87 B 87)

LE GREFFIER



L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

A.P.I.
Société Anonyme au capital de 130 000 euros
Siège Social : ZI LA MAISON NEUVE - 72210 LA SUZE SUR SARTHE
340 461 698 RCS LE MANS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 OCTOBRE 2003

L'an deux mil trois,

Le 3 octobre,

A 11 heures 30,

Les administrateurs de la société A.P.I. se sont réunis en Conseil, ZI LA MAISON NEUVE 72210 LA SUZE SUR SARTHE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Xavier DEVIDAL

Monsieur Bernard SENEAU

Monsieur Cédric DEVIDAL, excusé.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Xavier DEVIDAL préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Bernard SENEAU remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un Administrateur,
- Questions diverses.



CONSTATATION DE LA DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Président explique que par un courrier en date du 2 septembre 2003, Monsieur Jacques FABRY a démissionné de ses fonctions d'administrateur, à effet du 3 octobre 2003.

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Jacques FABRY de ses fonctions d'administrateur à effet du 3 octobre 2003, et décide de ne pas le remplacer.

Pour extrait certifié conforme
par le Président

Certifié conforme
